

## Publicité foncière et enregistrement

*Fiche 4 – GESFIE – Octobre 2023*

Mise en service en 2004, l'application FIDJI est utilisée par environ 4 600 agents des SPF, SPF-E, SDE et SAPF (3400 pour la publicité foncière, 1200 pour l'enregistrement) dans l'accomplissement de leurs missions de publicité foncière et d'enregistrement. Alimentée par les notaires via Télé@ctes ou manuellement par les agents, elle fournit également à MAJIC l'identification des nouveaux propriétaires nécessaire à la taxation foncière et à BNDP les informations utiles aux opérations de contrôle et de valorisation des données.

L'obsolescence technologique de FIDJI a conduit à envisager sa refonte totale en un nouvel outil, appelé GESFIE (GESTion du Fichier Immobilier et de l'Enregistrement).

Au-delà d'un portage technologique, cette refonte est l'occasion de repenser le fonctionnement global de l'outil, afin de mieux répondre aux besoins des services, de s'adapter à la réforme du droit de la publicité foncière et aux changements organisationnels, comme notamment l'arrivée des SAPF dans le réseau. Elle doit également satisfaire aux objectifs de réduction du papier, dans un domaine où la part de dématérialisation est encore perfectible.

Cette fiche présente l'état d'avancement des travaux et trace les perspectives envisagées à ce stade.

### 1. Les travaux préparatoires

#### 1.1. Etude d'urbanisation

La DtNum a conduit de mai 2021 à janvier 2022 une étude d'urbanisation, à l'issue de laquelle elle a préconisé un découpage des travaux en plusieurs phases, permettant de prendre en compte notamment les aspects suivants : la gestion des habilitations dans Madrhas, la mise en place de la traçabilité, la refonte des écrans (et non la simple reprise à l'identique), la reprise du module fusions, la création d'un service de télé-réquisitions pour les usagers, la connexion avec CHORUS, ou encore la liaison automatique FIDJI-MAJIC.

#### 1.2 Consultation du réseau

##### **A/ dans le cadre de la démarche utilisateurs (démarche UX)**

La démarche UX<sup>1</sup> a été engagée début 2023. La DtNum a conduit entre mi février et mi mars 2023 des entretiens auprès d'agents des SPF(E), SDE, SAPF. Elle a ensuite dressé un bilan mi avril des limites constatées en termes d'ergonomie et de navigation.

##### **B/ de façon régulière par le bureau GF-3B**

- par un recensement des besoins fonctionnels via les délégations par thématiques (ex : sur le pilotage ou le module comptable) ;
- par la prise en compte des remontées du réseau qu'elles soient spontanées ou exprimées via IDGFIP.

<sup>1</sup> La démarche UX (User eXperience) consiste, entre autres, à recueillir auprès des utilisateurs d'une application leurs avis et suggestions sur les écrans qu'ils utilisent au quotidien.

## 2 Les travaux engagés

Le bureau informatique BSI2, chargé de l'application FIDJI, a conduit une étude de bascule de décembre 2022 à mars 2023 afin d'étudier les scénarios permettant une livraison échelonnée des modules de la nouvelle application. Ont été étudiés plusieurs scénarios, notamment un scénario par big bang et un scénario par métier afin d'éviter l'effet tunnel.

Par ailleurs, l'application e-enregistrement devant être raccordée au futur applicatif GESFIE dans le cadre des travaux nécessaires à la mise en place de l'acquisition des déclarations de succession payantes par e-Enregistrement, le Directeur Général Adjoint a validé leur démarrage lors du COPIL du 22 mai 2023, en priorisant le module comptable.

### 2.1 La priorité donnée aux briques nécessaires à la prise en compte des déclarations en ligne de succession payantes à partir de 2025 : le chantier comptable

A compter de 2024, le projet e-Enregistrement permettra aux notaires de transmettre les déclarations de succession de façon dématérialisée.

La prise en compte des télédéclarations de succession payantes s'accompagne d'évolutions majeures destinées à assurer un contrôle de la liquidation et un contrôle sur les sommes (acomptes ou solde) réellement versées. La mise en place de ces nouveaux contrôles et des flux de paiement nécessitent le recours à la calculette CAFEE (Calcullette des Formalités de l'Enregistrement) et à des briques de la future application GESFIE : comptabilité, recouvrement, dépense, enregistrement, habilitations, traçabilité. C'est pourquoi ce chantier est prioritaire pour le projet GESFIE. Cela permet également de commencer par sécuriser et améliorer l'ensemble du module comptable en embarquant le socle des fonctionnalités comptables nécessaires pour l'ensemble de l'enregistrement et la publicité foncière.

### 2.2 La définition du parcours utilisateur

Dans le cadre de la démarche UX (cf supra), des travaux de coconstruction du parcours utilisateur ont été engagés en commençant par le module de publicité foncière avec pour objectifs de fluidifier la navigation entre les différents menus, de faciliter le travail des agents et de supprimer tous clics et étapes inutiles.

## 3. Le suivi des travaux

Une gouvernance adhoc est mise en place sur la base de COPIL réguliers et de réunions périodiques au niveau des équipes opérationnelles.

Par ailleurs, les travaux sont conduits majoritairement selon des modalités renouvelées : soutien méthodologique de la DTNum, démarche UX, et découpage du projet en lots fonctionnels, permettant d'éviter l'effet tunnel.